

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Actes du colloque international pluridisciplinaire

RÉSEAUX SOCIAUX ET DYNAMIQUE DES SOCIÉTÉS AFRICAINES



Volume XV – Numéro 27 - Université Alassane Ouattara - Campus 2 Bouaké,
les 05, 06 et 07 Octobre 2023 Côte d'Ivoire

ISSN : 2313-7908

N° DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Revue Ivoirienne de Philosophie et de Sciences Humaines

Directeur de Publication : Prof. Grégoire TRAORÉ

Boîte postale : 01 BP V18 ABIDJAN 01

Tél : (+225) 01 03 01 08 85

(+225) 01 03 47 11 75

(+225) 01 01 83 41 83

E-mail : administration@perspectivesphilosophiques.net

Site internet : <https://www.perspectivesphilosophiques.net>

ISSN : 2313-7908

N°DÉPÔT LÉGAL 13196 du 16 Septembre 2016

ADMINISTRATION DE LA REVUE PERSPECTIVES PHILOSOPHIQUES

Directeur de publication : **Prof. Grégoire TRAORÉ**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef : **Prof. N'dri Marcel KOUASSI**, Professeur des Universités
Rédacteur en chef Adjoint : **Dr Éric Inespéré KOFFI**, Maître de Conférences

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Prof. Aka Landry KOMÉANAN, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Antoine KOUAKOU, Professeur des Universités, Métaphysique et Éthique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA.
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. David Musa SORO, Professeur des Universités, Philosophie ancienne, Université Alassane OUATTARA
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Jean Gobert TANO, Professeur des Universités, Métaphysique et Théologie, Université Alassane OUATTARA
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Professeur des Universités, Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Donissongui SORO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Philosophie de l'éducation Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE LECTURE

Prof. Ayénon Ignace YAPI, Professeur des Universités, Histoire et Philosophie des sciences, Université Alassane OUATTARA
Prof. Azoumana OUATTARA, Professeur des Universités, Philosophie politique, Université Alassane OUATTARA
Prof. Catherine COLLOBERT, Professeur des Universités, Philosophie Antique, Université d'Ottawa
Prof. Daniel TANGUAY, Professeur des Universités, Philosophie Politique et Sociale, Université d'Ottawa
Prof. Doh Ludovic FIÉ, Professeur des Universités, Théorie critique et Philosophie de l'art, Université Alassane OUATTARA
Prof. Henri BAH, Professeur des Universités, Métaphysique et Droits de l'Homme, Université Alassane OUATTARA
Prof. Issiaka-P. Latoundji LALEYE, Professeur des Universités, Épistémologie et Anthropologie, Université Gaston Berger, Sénégal
Prof. Kouassi Edmond YAO, Professeur des Universités, Philosophie politique et sociale, Université Alassane OUATTARA
Prof. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur des Universités, Bioéthique et Éthique des Technologies, Université Alassane OUATTARA
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Professeur des Universités, Philosophie morale et politique, Histoire de la Philosophie moderne et contemporaine, Université de Ouagadougou
Prof. Samba DIAKITÉ, Professeur des Universités, Études africaines, Université Alassane OUATTARA
Prof. Nicolas Kolotioloma YEO, Professeur des Universités, Philosophie antique, Université Alassane OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

Secrétaire de rédaction : **Dr Kouassi Honoré ELLA**, Maître de Conférences
Trésorier : **Dr Kouadio Victorien EKPO**, Maître de Conférences
Responsable de la diffusion : **Dr Faloukou DOSSO**, Maître de Conférences
Dr Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
Dr Alexis Koffi KOFFI, Maître de Conférences
Dr Chantal PALÉ-KOUTOUAN, Maître-assistant
Dr Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

SOMMAIRE

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux	1
Membres du Comité d'organisation et du Comité scientifique	7
Liste des Participants en qualité de modérateurs et/ou de Rapporteurs	9
ALLOCUTIONS	11
1- Le Président du comité d'organisation	13
2- Le chef du Département de Philosophie	17
CONTRIBUTIONS DES INVITÉS SPÉCIAUX	21
1. Les réseaux sociaux ou réseaux de dé-socialisation ?, Antoine KOUAKOU	23
2. Le langage sms dans le bruissement des réseaux sociaux : est-ce une belle chose ou une destruction des mots ? Penser avec Jean- Michel Besnier, Auguste NSONSISSA	37
3. La philosophie du dos ou comment philosopher autrement à partir de Facebook, Thiémélé L. Ramsès BOA	51
CONTRIBUTIONS PAR AXES D'ANALYSE	73
AXE 1 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATIE	75
1. Les réseaux sociaux numériques et la gouvernance démocratique en Afrique, 1. Oi Kacou Vincent Davy KACOU 2. Neuba Serge N'DRIN	77
2. Réseaux sociaux et démocratisation de l'information dans l'espace public subsaharien : entre libertés d'expression et communicationnelle, Faloukou DOSSO	93
3. La démocratie burkinabè à l'épreuve des réseaux sociaux : cas des changements de régimes de 2014 à 2022 au Burkina Faso, Sidibeouendin SAOUADOGO	111
4. Les réseaux sociaux et la problématique de la démocratie participative en Afrique, 1. Kouamé Hyacinthe KOUAKOU 2. Kadio Mathieu ANGAMAN	133
5. Réseaux sociaux et lutte citoyenne, Boubakar MAIZOUMBOU	151
6. Usages des réseaux sociaux et gouvernance en Afrique, Odilon YAO	167

7. Impacts des réseaux sociaux et dynamiques démocratiques en Afrique entre excentricités et espérances légitimes !, 1. Séa Frédéric PLÉHIA 2. Nanou Pierre BROU	183
8. Réseaux sociaux et identité numérique : Quelle liberté dans l'espace africain ?, Agoussi Alphonse MOGUÉ	205
9. Usages illicites des réseaux sociaux : cyber menaces, pratiques d'agences de désinformation et risques sur la démocratisation en Afrique, Ange Bergson LENDJA NGNEMZUE	221
10. Réseaux sociaux et crises des sociétés africaines, Zlankouapiou Romuald Icanor SANKO	241
11. Réseaux sociaux numériques et éthique de l'espace public à partir d'Hannah ARENDT, 1. Bi Zaouli Sylvain ZAMBLÉ 2. KONÉ Amidou	257
12. Nouvelles formes de militantisme sur les réseaux sociaux : une prise de parole politique entre patriotisme et incivisme verbal, Mamadou Diouma DIALLO	273
13. Idéologie de la transparence, réseaux sociaux et démocratie contemporaine, Ouandé Armand REGNIMA	291
AXE 2 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉDUCATION	307
14. De la responsabilité des réseaux sociaux numériques dans l'inconduite des adolescents en côte d'ivoire, Koffi Jacques Anderson BOUADOU	309
15. Usage juvénile des réseaux sociaux numériques et expérience des dilemmes moraux chez les mères d'adolescents à Bouaké (Côte d'Ivoire), Yogblo Armand GROGUHÉ	323
16. Short Message Service (SMS) : naissance d'une nouvelle forme d'écriture, Kouassi KPANGUI	347
17. Réseaux sociaux et apprentissage du journalisme 2.0, Antonin Idriss BOSSOTO	369
18. Les technologies de l'information et de la communication dans le système éducatif : entre innovation et modèle pédagogique traditionnel, Rodrigue Paulin BONANÉ	391

19. Réseaux sociaux, de la perte de l'individu à l'éducation, 1. Apolline Adjo NIANGORAN 2. Magloire Kassi GNAMIEN	409
20. Critique du phénomène d'influenceurs sur les réseaux sociaux à partir de la pensée d'Aristote, Djakaridja YÉO	421
21. Recours aux réseaux sociaux numériques par les étudiants de l'Université Joseph Ki-Zerbo pour l'apprentissage et la formation académique, 1. Belo ADIOLA 2. Kibouga Alphonse DIAGBOUGA 3. Bowendsom Claudine Valérie ROUAMBA/OUEDRAOGO	441
22. Sémiotique et identité sociale. Une lecture à partir des réseaux sociaux, Masseniva TRAORÉ	469
23. De l'éducation : pour une utilisation optimale du web, Kouassi Olivier SEY	487
24. La jeunesse africaine et la révolution cybernétique, Akpa Akpro Franck Michael GNAGNE	507
AXE 3 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SOCIÉTÉ DURABLE	525
25. Réseaux sociaux numériques, territoire récusé dans la valorisation des acquis de la recherche scientifique en Côte d'Ivoire, 1. Aka NIAMKEY 2. Yéo SIBIRI	527
26. Les réseaux sociaux : une forme de « pachacuti » andin ou révolution arguédienne ?, Doforo Emmanuel SORO	547
27. Nouveaux médias et défis sociaux : pour une vision marcusienne de la sociabilisation de l'Afrique, Amara SALIFOU	567
28. Réseaux sociaux en Afrique : contribution à la mobilisation des ressources et des compétences pour son émergence, Laurent GANKAMA	583
AXE 4 : RÉSEAUX SOCIAUX ET DIGNITÉ HUMAINE	599
29. La protection des données personnelles à l'ère des réseaux sociaux au Cameroun, Saidou ABOUBAKAR	601
30. L'identité humaine à l'ère du numérique : cas des réseaux sociaux, 1. Kouleman Amed COULIBALY 2. Issouf CAMARA	621

31. Réseaux sociaux et recomposition du monde, 1. Soualo BAMBÀ 2. Assane SANOGO 3. Kouadio YAO	637
32. De l'addiction aux réseaux sociaux : « Là où est votre trésor, là aussi sera votre cœur » (Luc 12, 30), 1. Koko Marie-Madeleine SÉKA 2. Chiayé Marie-Pauline SÉKA	651
33. Impact des réseaux sociaux sur la promotion du patrimoine culturel du Bénin : cas de la plateforme Fairyland, Elavagnon Dorothée DOGNON	663
34. L'avenir du pour-soi africain et son habitus à l'aune des réseaux sociaux, Kouadio Julien KOUASSI	685
35. Crise du concept de réseaux sociaux et exigence éthique en contexte africain, Florence BOTTI	705
36. Approche critique francfortoise de la culture de masse et des médias sociaux, Klindio Lydie COULIBALY épouse ZAMBLÉ	721
37. Les réseaux sociaux en Afrique : enjeux et portée épistémologiques, 1. Evariste Dupont BOBOTO 2. Gildas DAKOYI TOLI	733
AXE 5 : RÉSEAUX SOCIAUX ET ENVIRONNEMENT	747
38. L'État ivoirien, un régulateur impuissant du secteur minier : apport des réseaux sociaux au respect des périodes de vie des mines dans la région du Hambol, 1. Mathieu Jonasse AFFRO 2. Chifolo Daniel FOFANA 3. Nambegué SORO	749
AXE 6 : RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ SOCIALE	769
39. Réseaux sociaux et identité sociale : l'ipséité africaine à l'épreuve de l'altérité, 1. Ghil-christ Elysée YANSOUNOU 2. Ariane DJOSSOU SEGLA	771
40. La facture des réseaux sociaux en Afrique : de l'aventure de l'identité à la sociabilité pathologique ?, Kouadio Victorien EKPO	789
41. Le téléphone portable, un instrument de tension entre l'être et le paraître, Bernadette GANSONRE	803

42. John Kyffy sur Facebook, construction d'un monde virtuel au profit d'une carrière artistique réelle, Yao Francis KOUAMÉ	823
43. Les réseaux sociaux au village : Pragmatique des usages et enjeux pour l'identité sociale, Titi Eri Aramatou PALE	841
44. L'évolution du concept d'amitié à l'ère des Réseaux sociaux : vers la numérisation de la relation interlocutive, Koffi KOUASSI	863
45. Les réseaux sociaux numériques : Vers une dépendance des algorithmes et la déconstruction des identités sociales, Tiasvi Yao Raoul AGBAVON	878
46. Pour une réinvention des sociétés africaines numérisées à la lumière de la pensée de Rousseau, Adjoua Marie Jeanne KONAN	891
47. Les technologies de l'information et de la communication (tic), vecteurs de résilience et de réliance des peuples, Ghislain Thierry Maguessa EBOMÉ	907
AXE 7 : RÉSEAUX SOCIAUX ET SEXUALITÉ	921
48. La cybersexualité en Afrique : Le corps-sexe entre tradition et modernité, Oliver P. NGUEMA AKWE	923
49. La critique de la banalité sexuelle sur les réseaux sociaux à l'aune du philosophe arendtien, Amin Elise KOUADIO	939
50. Les réseaux sociaux ou l'alter-égo des réseaux de la sexualité, Mohamed CAMARA	955
AXE 8 : RÉSEAUX SOCIAUX ET NORMES JURIDIQUES	969
51. Les entreprises burkinabè à l'épreuve des retours d'expériences : cas du groupe Facebook Consom'action-BF, Esther Delwendé KONSIMBO	971
52. Pacifier l'usage des réseaux sociaux par un cadre législatif : le cas de la loi sur la cybercriminalité en Côte d'Ivoire avec Facebook, Waliyu KARIMU	987
SYNTHÈSE FINALE DU COLLOQUE	1003

LIGNE ÉDITORIALE

L'univers de la recherche ne trouve sa sève nourricière que par l'existence de revues universitaires et scientifiques animées ou alimentées, en général, par les Enseignants-Chercheurs. Le Département de Philosophie de l'Université de Bouaké, conscient de l'exigence de productions scientifiques par lesquelles tout universitaire correspond et répond à l'appel de la pensée, vient corroborer cette évidence avec l'avènement de *Perspectives Philosophiques*. En ce sens, *Perspectives Philosophiques* n'est ni une revue de plus ni une revue en plus dans l'univers des revues universitaires.

Dans le vaste champ des revues en effet, il n'est pas besoin de faire remarquer que chacune d'elles, à partir de son orientation, « cultive » des aspects précis du divers phénoménal conçu comme ensemble de problèmes dont ladite revue a pour tâche essentielle de débattre. Ce faire particulier proposé en constitue la spécificité. Aussi, *Perspectives Philosophiques*, en son lieu de surgissement comme « autre », envisagée dans le monde en sa totalité, ne se justifie-t-elle pas par le souci d'axer la recherche sur la philosophie pour l'élargir aux sciences humaines ?

Comme le suggère son logo, *perspectives philosophiques* met en relief la posture du penseur ayant les mains croisées, et devant faire face à une préoccupation d'ordre géographique, historique, linguistique, littéraire, philosophique, psychologique, sociologique, etc.

Ces préoccupations si nombreuses, symbolisées par une kyrielle de ramifications s'enchevêtrant les unes les autres, montrent ostensiblement l'effectivité d'une interdisciplinarité, d'un décloisonnement des espaces du savoir, gage d'un progrès certain. Ce décloisonnement qui s'inscrit dans une dynamique infinitiste, est marqué par l'ouverture vers un horizon dégagé, clairsemé, vers une perspective comprise non seulement comme capacité du penseur à aborder, sous plusieurs angles, la complexité des questions, des préoccupations à analyser objectivement, mais aussi comme probables horizons

dans la quête effrénée de la vérité qui se dit faussement au singulier parce que réellement plurielle.

Perspectives Philosophiques est une revue du Département de philosophie de l'Université de Bouaké. Revue numérique en français et en anglais, *Perspectives Philosophiques* est conçue comme un outil de diffusion de la production scientifique en philosophie et en sciences humaines. Cette revue universitaire à comité scientifique international, proposant études et débats philosophiques, se veut par ailleurs, lieu de recherche pour une approche transdisciplinaire, de croisements d'idées afin de favoriser le franchissement des frontières. Autrement dit, elle veut œuvrer à l'ouverture des espaces gnoséologiques et cognitifs en posant des passerelles entre différentes régionalités du savoir. C'est ainsi qu'elle met en dialogue les sciences humaines et la réflexion philosophique et entend garantir un pluralisme de points de vues. La revue publie différents articles, essais, comptes rendus de lecture, textes de référence originaux et inédits.

Le comité de rédaction

TDR du Colloque sur les réseaux sociaux

Contexte et justification

Les réseaux sociaux sont devenus un véritable moyen de communication planétaire « à tel point qu'une violation du droit en un lieu de la terre est ressentie partout » (Kant, 1958, p. 111). Leur mise en œuvre procède, en effet, d'un projet sociopolitique clairement défini : la démocratisation de l'accès à l'information par la création d'une toile relationnelle qui renforce et consolide les rapports entre les personnes, les sociétés et les entreprises, par-delà les frontières. Dans cette perspective, ils apparaissent comme « un outil proprement démocratique, créateur de démocratie » (Sophie Montévrin, 2019, p. 46). Par l'attrait qu'ils exercent sur la vie des individus, des États et des entreprises, « les réseaux sociaux occupent une place de plus en plus importante dans la vie des gens. Selon les derniers chiffres, 43 pourcents de la population mondiale est active sur les réseaux sociaux » (Sophie Montévrin, 2019, p. 8). Selon le site « Internet World Stats », 46% de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). Dans le monde comme en Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques. Ce colloque invite à réfléchir sur ces mutations en Afrique à travers le thème « **Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines** ».

Par l'importance de leur impact sur les sociétés africaines, les réseaux sociaux révèlent une ambivalence préoccupante : d'une part, ils contribuent à la fois à leur progrès socio-économique (Tracy Tuten, 2019, Christine Balagué, David Fayon, 2022) et à l'accélération des crises sociopolitiques qui aboutissent, parfois, au renversement du pouvoir; et d'autre part, l'interaction qu'ils favorisent entre les individus de tous bords contribue à la fois à l'affirmation et à l'épanouissement des qualités et du potentiel des Africains, mais aussi, à la violation de leur vie privée et à leur déséquilibre psychologique pouvant conduire à la déconstruction de leur personnalité (Thomas Huchon, Jean-Bernard Schmidt, 2022). Au-delà des relations interpersonnelles ordinaires, des autoproclamés « influenceurs » (Edouard Fillias, François-Charles Rohard,

2021) s'efforcent d'influencer, d'orienter les modes de vie et de pensée des Africains par leurs publications, contribuant ainsi à justifier l'idée de

« l'influence toxique des réseaux sociaux » qu'évoque Sophie Montévrin. Cette toxicité est constatable à travers l'usurpation d'identité, l'intrusion dans la vie privée, l'utilisation d'images compromettantes, les fakes news, la remise en cause des valeurs sociales, etc.

Il apparaît alors que l'avenir des sociétés africaines, la qualité de leur système éducatif, le fondement des rapports intersubjectifs et surtout les normes axiologiques au fondement de la personne humaine et des sociétés sont en jeu dans le développement vertigineux des réseaux sociaux sur le continent comme dans le monde (Robert Redeker, 2021). À travers ce colloque international et pluridisciplinaire, toute la communauté scientifique est invitée à des réflexions croisées sur l'impact des réseaux sociaux sur la dynamique des sociétés africaines. Si la démocratisation de l'information induite par les réseaux sociaux apparaît comme une œuvre noble, elle semble poser problème à travers ses différents usages.

Problématique et objectifs

L'ambivalence préoccupante des réseaux sociaux conduit à la nécessité d'un accompagnement éthique de leur usage en instaurant un cadre éthique en vue d'une prise en compte efficiente et pratique de cet outil de communication. Au-delà du cadre d'origine des réseaux sociaux, les sciences et techniques de la communication, ce colloque est ouvert à toutes les régionalités scientifiques en vue d'une approche globale de l'influence et de l'usage des réseaux sociaux en Afrique. À cette fin, ce colloque pose le problème suivant : Quels sont les impacts des réseaux sociaux sur les dynamiques sociales en Afrique ? Ce problème se décline en questions spécifiques :

- Comment caractériser les réseaux sociaux ?
- Quelles sont leurs contributions aux dynamiques des sociétés africaines, dans leurs rapports avec les sociétés du monde, d'un point de vue cosmopolitique ?
- Quand et comment les réseaux sociaux deviennent-ils des pesanteurs de ces dynamiques ?
- Comment, alors, circonscrire leurs effets pervers ?

De cette problématique se dégagent les objectifs de ce colloque :

- Montrer que les réseaux sociaux sont devenus, en Afrique, non seulement des instruments de transformations sociales (Gado Alzouma, 2008, En ligne), mais aussi dévoiler les conditions sous lesquelles leur déploiement peut véritablement être sources de dérives sociales et morales ;
- Examiner la nécessité d'une réévaluation des objectifs de cet outil de communication et surtout souligner leur incidence sur les sociétés contemporaines, en général, et sur les sociétés africaines, en particulier ;
- Générer une convergence des savoirs à travers une approche interdisciplinaire sur les implications politiques, juridiques, culturelles et éthique de l'usage des réseaux sociaux ;
- Donner à comprendre les mécanismes de structuration des relations intersubjectives, les modes d'acquisition des savoirs, les leviers qui les rendent possibles, et surtout, à penser les dispositions pratico-éthiques en vue d'une meilleure gestion des réseaux sociaux dans les États africains ;
- Identifier les outils conceptuels et pratiques à mettre en œuvre pour critiquer l'univers des réseaux sociaux et dégager des voies pour leur prise en charge efficiente.

Axes du colloque

Axe 1 : Réseaux sociaux et démocratie

L'usage des réseaux sociaux ne peut guère faire l'économie des formes abusives de la liberté d'expression et des crises sociales qu'ils influencent irrémédiablement. Cet axe traitera des rapports entre les réseaux sociaux et la politique pour justifier et/ou atténuer le sentiment de « l'influence toxique des réseaux sociaux ».

Axe 2 : Réseaux sociaux et éducation

L'un des objectifs majeurs des réseaux sociaux est la formation des individus en mettant à leur disposition une panoplie d'informations et de savoirs (scolaires, universitaires, culturels, généraux, etc.). Ce rôle éducatif assigné aux réseaux sociaux est parfois dévoyé par des intérêts qui sapent les fondements axiologiques de l'éducation. Cet axe réfléchira sur l'impact des réseaux sociaux sur les valeurs sociales qui constituent le ciment de toute société.

Axe 3 : Réseaux sociaux et société durable

Les réseaux sociaux tendent à transformer les fondements relationnels au sein des sociétés suivant une double trajectoire : obérer la paix sociale ou assurer

la tranquillité sociale. Ce dernier échelon stimule de plus en plus le recours aux réseaux sociaux en vue de rétablir un climat de paix. En tant que moyen de mobilisation des masses, il apparaît évident que les réseaux sociaux peuvent être un levier de socialisation des individus. Cet axe examinera comment les réseaux sociaux peuvent être mis à contribution dans la recherche de l'équilibre social.

Axe 4 : Réseaux sociaux et dignité humaine

Les atteintes à la dignité humaine sont de plus en plus perceptibles à travers les réseaux sociaux. Pour Sophie Montévrin (2019, p. 72), « si les réseaux sociaux permettent d'avoir des espaces d'expression libres, comme au café du commerce, ils s'apparentent trop souvent à des défouloirs ». Cet axe vise la détermination de normes éthiques susceptibles de conduire à une revalorisation de la dignité humaine à travers les réseaux sociaux.

Axe 5 : Réseaux sociaux et environnement

La crise écologique actuelle procède, en partie, d'un manque de sensibilisation des individus sur les causes et les stratégies de protection de l'environnement. Cet axe de réflexion déterminera des modes d'utilisation des réseaux sociaux, aux échelons national et international, pour la diffusion de principes et savoirs innovants de la gestion des cadres de vie et de l'instauration d'une attitude écocitoyenne.

Axe 6 : Réseaux sociaux et identité sociale

L'impact des réseaux sociaux sur la perception de soi et la représentation de l'environnement social est indubitable. À travers les nouvelles formes de sociabilité qu'ils favorisent, les réseaux sociaux ambitionnent, sans doute, de produire un modèle culturel et social d'identité dans lequel l'individu projette une image de lui-même tiraillée par le réel et le virtuel. Cet axe de réflexion sera non seulement l'opportunité de comprendre la manière dont la perception de soi, de l'autre et la représentation du monde se forge à travers les réseaux sociaux, mais aussi la façon dont ils contribuent à la fragmentation identitaire.

Axe 7 : Réseaux sociaux et sexualité

L'influence des réseaux sociaux sur les comportements sexuels met au défi les mœurs africaines et l'éducation sexuelle des jeunes. Cet axe analysera les effets des réseaux sociaux sur la déliquescence des mœurs en Afrique au moment où des pratiques sexuelles controversées tentent de se mondialiser.

Axe 8 : Réseaux sociaux et normes juridiques

A l'instar de tous les objets techniques et les pratiques sociales, les réseaux sociaux doivent être soumis à une législation. Il semble, pourtant, que la régulation juridique des réseaux sociaux est confrontée au respect du principe de la liberté d'expression et de conscience. Cet axe permettra de réfléchir aux conditions et modalités d'un meilleur encadrement juridique des réseaux sociaux dans les États africains.

COMITÉ D'ORGANISATION ET COMITÉ SCIENTIFIQUE

COORDINATION

Prof. Grégoire TRAORÉ, Professeur titulaire
Prof. Edmond Yao KOUASSI, Professeur titulaire
Prof. Nicolas Kolotioloma YÉO, Professeur titulaire

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Président : M. Lazare Marcellin POAMÉ, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Vice-Présidents :

M. Ayénon Ignace YAPI, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké
M. Henri BAH, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké

Membres :

Prof. Aklesso ADJI, Université de Lomé
Prof. Alain RENAUT, Université de la Sorbonne, Paris
Prof. Antoine KOUAKOU, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Assouman BAMBA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Auguste NSONSISSA, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ayénon Ignace YAPI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Azoumana OUATTARA, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Cablanazann Thierry Armand EZOUA, Université Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, Abidjan-Cocody
Prof. Charles Zacharie BOWAO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Ernst WOLFF, Institut Supérieur de Philosophie, KU Leuven. Belgique
Prof. Évariste Dupont BOBOTO, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Donissongui SORO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jacques NANÉMA, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Jean Gobert TANO, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Jean-Luc AKA-EVY, Université Marien NGOUABI, Brazzaville
Prof. Yao Edmond KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Mahamadé SAVADOGO, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou
Prof. Mounkaïla Abdo Laouli SERKI, Université Abdou-Moumouni, Niamey
Prof. N'Dri Marcel KOUASSI, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Samba DIAKITÉ, Université Alassane Ouattara, Bouaké
Prof. Thiémelé Ramsès BOA, Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : M. Amed Karamoko SANOGO, Maître de Conférences

Vice-Président : M. Éric Inespéré KOFFI, Maître de Conférences

SECRÉTARIAT SCIENTIFIQUE

Président : M. Kouassi Honoré ELLA, Maître de Conférences

Membres :

M. Kouassi Marcellin AGBRA, Maître de Conférences
M. Fatogoma SILUE, Maître de Conférences
Dr Amidou KONE, Maître-Assistant
Dr PLEHIA Sèa Frédéric, Maître-Assistant

COMMISSION COMMUNICATION

Responsable : M. Faloukou DOSSO, Maître de Conférences

Membre : Dr Amara SALIFOU, Maître-Assistant

COMMISSION TECHNIQUE VOLET INTERNET

Responsable : Dr ANGBAVON Tiasvi Yao Raoul, Maître-Assistant

Membre : Dr/MC KANON Gboméné Hilaire, Maître de Conférences

COMMISSION RESTAURATION

Responsable : Dr/MC Chantal PALE, Maître de Conférences

Membres :

Dr Anne-Marie KOUAKOU, Maître-Assistant

Dr Marcelin GALA BI, Maître-Assistant

Mme DRUID Joselyne, Secrétaire du Département

COMMISSION TRÉSORERIE ET FINANCES

Responsable : M. Victorien Kouadio EKPO, Maître de Conférences

Membre : Dr ASSIE Ahou Marthe, Maître-Assistante

COMMISSION ACCUEIL, HÉBERGEMENT ET DÉCORATION

Responsable : Dr Elisée Offo KADIO, Maître-Assistant

Membre : Dr Florence BOTTI, Assistante

COMMISSION LOGISTIQUE

Responsable : M. Yao Bernard KOUASSI, Maître de Conférences

Membres :

Dr ANGAMAN Kadio Mathieu, Maître-Assistant

Dr SABLÉ Léhoua Patrice, Maître-Assistant

COMMISSION PROTOCOLE ET MAÎTRISE DE CÉRÉMONIE

Responsable : M. Jean Joël BAH, Maître-Assistant

Membres :

Prof. Alexis KOFFI, Professeur titulaire

Dr Madeleine Amenan KOUASSI, Assistante

COMMISSION RÉDACTION DES RAPPORTS

Responsable : M. Kouassi Thomas N'GOH, Maître de Conférences

Membres :

M. Christian Kouadio YAO, Maître de Conférences

Dr Baboua TIÉNÉ, Maître-Assistant

Dr Allassane KONE, Maître-Assistant

Dr KACOU Oi Kacou, Assistant

Dr MOULO Kouassi, Assistant

LISTE DES MODÉRATEURS ET DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

I. LISTE DES MODÉRATEURS DU COLLOQUE

Prof. YAPI Ayenon
Prof. YEO Nicolas
Prof. KOUASSI Marcel
Prof. KOUAKOU Antoine
Dr MC KOUASSI N'Goh
Dr MC DOSSO Faloukou
Dr MC DAGNOGO Baba
Dr MC KOUASSI Assanti
Dr MC PILLAH N. Privat
Dr MC KPANGUI Kouassi
Dr MC KOFFI Eric
Dr MC SILUE Fatogoma
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr SÉKA Koko
Dr GALA Bi
Dr PALE Titi
Dr SALIFOU Amara
Dr SORO Jean
Dr SÉKA Chayé
Dr YAO Odilon
Dr NIANGORAN Adjo
Dr BAHY Jean-Noël (Maître de cérémonie)
Dr KOUASSI A. Madeleine (Maîtresse de cérémonie)

II. LISTE DES RAPPORTEURS DU COLLOQUE

Dr MC DELLA T. Barthélémy
Dr MC YOULDÉ Stéphane
Dr KONE A. Alassane
Dr ANGAMAN K. Mathieu
Dr AFFRO Jonasse
Dr SIALLOU Kouassi Hermann
Dr KOUA Guéi Simplicie
Dr MOULO Kouassi Elisée
Dr KADIO Offo Elisée
Dr KACOU OI Kacou
Dr BOTTI Florence
Dr KOUASSI A. Madeleine
Dr KOUASSI Koffi
Dr GUI Désiré
Dr Gnagne Akpa Akpro
Dr SANOGO Assane
Dr TIENE Baboua
Dr SORO Torna
Dr SORO Doforo Emmanuel
COULIBALY Sounan

ALLOCUTIONS

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORGANISATION

Monsieur le représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Monsieur le représentant du Président de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le vice-Président chargé de la pédagogie ;

Madame la représentante du vice-Président chargé de la recherche et de la vie universitaire ;

Madame la Secrétaire Générale Adjointe de l'Université Alassane Ouattara ;

Monsieur le Doyen de l'UFR-CMS ;

Monsieur le Chef du département de Philosophie ;

Très chers Maîtres et collègues ;

Mesdames et Messieurs de la presse ;

Distingués invités ;

Chers étudiants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs et qualités ;

Le Comité d'Organisation, par ma voix, vous souhaite AKWABA, la cordiale bienvenue, et vous exprime sa joie de vous accueillir, à Bouaké, en terre ivoirienne. C'est un honneur bien ressenti que de vous compter parmi les participants à ce colloque pluridisciplinaire qui se tiendra sur trois jours, à savoir les 5, 6 et 7 octobre 2023.

« *Mesdames et messieurs, veuillez éteindre vos téléphones portables* », est une phrase souvent entendue lors des rencontres importantes. Cette adresse que d'aucuns pourraient considérer comme une forme d'injonction, loin s'en faut, révèle l'actualité du thème du colloque qui nous réunit ce jour : « *Réseaux sociaux et dynamiques des sociétés africaines* ».

En effet, le téléphone portable est devenu l'un des vecteurs principaux des réseaux sociaux auxquels nous nous attachons de plus en plus au fil des années.

Pourtant, l'appel à éteindre nos téléphones portables, à certains moments, montre bien qu'il est possible de s'en passer surtout lorsqu'il s'agit de méditer sur des questions qui nous touchent et qui mettent à contribution nos méninges.

En tant qu'un des maillons essentiels de la dynamique que connaît l'université Alassane Ouattara, le Département de Philosophie ne pouvait donc pas marquer son désintérêt vis-à-vis de ce phénomène mondial qu'est l'expansion des réseaux sociaux et nous invite, donc, à y réfléchir à nouveaux frais pour mieux comprendre et circonscrire l'utilisation des réseaux sociaux. Le faisant, le Département est dans le rôle qui lui est assigné par la Philosophie, à savoir « *penser son temps en concept* », selon l'expression du philosophe des Lumières Friedrich Hegel.

Mesdames et messieurs, incontestablement, notre époque est fortement rythmée par les réseaux sociaux qui irradiant, se retrouvent dans tous les secteurs d'activité : la politique, l'éducation, l'environnement, le droit, la sexualité, les relations interhumaines, etc.

Bien que considérées comme sous-développées, les sociétés africaines sont en bonne place dans l'utilisation des réseaux sociaux qui y ont assurément des impacts divers. Entre avantages et inconvénients des réseaux sociaux, les dynamiques des sociétés africaines, leurs évolutions et/ou régressions, sont également à questionner.

Quel statut faut-il accorder aux réseaux sociaux dans la dynamique de nos sociétés ? Les réseaux sociaux sont-ils un moyen sûr pour le développement économique, culturel, politique et social des États africains ? Les Africains font-ils un meilleur usage des réseaux sociaux à l'heure où les *Fakes news* tendent à désorganiser les sociétés ? Comment accommoder les valeurs socioculturelles de nos sociétés aux contenus des réseaux sociaux qui se propagent à la vitesse de la lumière ?

Voilà autant de préoccupations sur lesquelles les éminents participants, réunis dans le cadre de ce colloque et venant de différentes universités d'Afrique, vont se pencher. Ils examineront de manière approfondie les relations entre les

réseaux sociaux et l'évolution ou la régression des sociétés africaines, tant entre elles qu'en comparaison avec les sociétés occidentales, orientales et moyen-orientales, et cela sous tous les angles possibles.

Après avoir évoqué brièvement les enjeux du colloque sur « *Réseaux sociaux et dynamique des sociétés africaines* », je souhaite, Mesdames et Messieurs, exprimer ma gratitude envers les divers acteurs qui ont contribué à faire de ce colloque une réalité aujourd'hui.

Je voudrais exprimer ma gratitude au Chef du Département de Philosophie, le Professeur Traoré Grégoire, qui m'a fait confiance en me mettant à la présidence de l'organisation de ce colloque. Professeur, vous avez été attentif aux difficultés et préoccupations qui vous ont été soumises.

Je félicite chaleureusement tous les membres du Comité d'Organisation qui continueront à travailler même après la clôture des travaux qui débutent aujourd'hui. Je les remercie pour leur esprit d'équipe, leur résilience face aux difficultés rencontrées, ainsi que pour leur sens des responsabilités dans l'accomplissement de leur tâche.

Je tiens à exprimer mes remerciements renouvelés, en suivant tous les protocoles appropriés :

À nos autorités ;

À nos Maîtres d'ici et d'ailleurs ;

À tous les contributeurs venus de tous les horizons ;

Aux syndicats d'enseignants et aux organisations d'étudiants ;

À nos étudiants ;

Je tiens à remercier particulièrement l'administration centrale de l'UAO, avec à sa tête le Président Kouakou Koffi, pour l'accompagnement dont nous avons bénéficié.

Je tiens à adresser mes remerciements également aux partenaires de premier rang :

- le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) pour son soutien multiforme.

- l'Autorité de Régulation des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ARTCI), pour son accompagnement.

- la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (CN-MAEP), présidée par Professeur Soro David Musa, pour son implication à l'organisation de ces assises, malgré ses contraintes.

Mesdames et messieurs, je voudrais conclure mon allocution en vous exprimant mes vœux pour des travaux fructueux au cours de ces trois jours.

Merci de votre aimable attention !

M. SANOGO Amed Karamoko, Maître de Conférences, Enseignant-chercheur, Département de philosophie, Université Alassane Ouattara,

DISCOURS DU CHEF DE DÉPARTEMENT

Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Monsieur le Président de l'Université Alassane Ouattara,

Monsieur le Doyen de l'UFR - Communication, Milieu et Société,

Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs de services,

Mesdames et Messieurs les Enseignants-Chercheurs,

Chers étudiants,

Chers amis de la presse,

Mesdames et Messieurs, Honorables invités en vos rangs, grades et qualités,

Au nom du Département de philosophie, je voudrais vous dire, au-delà de ce que je saurai exprimer, mes sincères remerciements pour votre présence effective, massive et distinguée qui montre tout l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à ces assises qui s'ouvrent, aujourd'hui, à l'Université Alassane Ouattara. La problématique des réseaux sociaux et leur impact sur la dynamique des sociétés africaines exige des solutions immédiates, tant ils touchent au fondement des Institutions qui donnent sens à notre être en société. Les réseaux sociaux définissent notre vie puisqu'ils influencent notre mode d'être et d'agir en société. Dans nos sociétés contemporaines africaines, ils occupent une place prépondérante dans la mesure où ils façonnent la vision du monde des individus, leur approche relationnelle. Selon les statistiques, 46 pourcents de la population totale du continent africain utilisent les réseaux sociaux. De fait, les Africains ne sont pas des récepteurs passifs de cette technologie de communication qui apporte des transformations dans leur univers social, leur mode de penser et d'agir (David Fayon, 2013). En Afrique, les réseaux sociaux suscitent de profondes mutations sociopolitiques et économiques.

Par leur puissance transformatrice du monde social et des valeurs qui le sous-tendent, les réseaux sociaux se sont révélés être paradoxalement à la fois une véritable source d'émerveillement et d'inquiétudes suscitant une réflexion

sur leurs réels enjeux et le sens qu'ils impriment à la dynamique des sociétés africaines. La tenue de ces assises qui rassemblent des experts venus de divers horizons du monde vise à ausculter le sens des réseaux sociaux et la manière dont ils influencent la dynamique de nos sociétés.

Sous certaines formes, les réseaux sociaux peuvent participer au progrès de nos sociétés dès lors que les buts qu'ils sont censés atteindre, coïncident avec les bonnes intentions et le bien-être de l'homme. Cependant, pour parodier ce célèbre philosophe allemand d'origine juive, Hans Jonas, on peut soutenir que cette intention des individus reste creuse ou vide de sens aussi longtemps que l'on ignore ce qu'est le bien que les réseaux sociaux sont censés apporter aux sociétés africaines. Nous devons savoir, en effet, vers quelle destination ils nous conduisent et surtout quelles dispositions éthiques prendre pour leur meilleure utilisation. Or comme semble le souligner Jonas dans le Phénomène de la vie, « il y a ceux qui acclament la houle qui les emporte avec elle et dédaignent de se demander vers où ? ; qui saluent le changement pour lui-même, la poussée en avant, sans fin, de la vie vers le toujours nouveau, l'inconnu, le dynamisme comme tel ». Les événements protéiformes et angoissants qui se succèdent à un rythme infernal sur les Réseaux sociaux entraînent et traînent les sociétés africaines vers des directions tous azimuts, dans une sorte de tourbillon et de vertige, au point où l'on est tenté de croire que nous sommes face à une crise sociale, des individus et de nos Institutions. En réalité, les réseaux sociaux sont devenus de véritables cadres de défoulement des esprits, que dis-je, de logorrhée verbale, de recherche de gain facile où la recherche de la vérité n'est plus la priorité.

Si la crise est, cependant, ce moment de rupture, de malaise, parfois un tournant périlleux qui peut aussi introduire un changement de vision, une orientation nouvelle, avant que d'aboutir tout de même à une issue heureuse, une réelle démarche votive à la recherche de solutions idoines doit s'imposer. C'est donc à juste titre que l'Université, en tant qu'Institution qui contribue à l'autoréflexion de la société, mobilise, en ce jour, ses acteurs afin qu'ils fassent l'anamnèse des maux qui sapent les fondements et valeurs de la société. Mesdames et Messieurs, ces acteurs rompus à la bonne réflexion, ces penseurs de qualité et bon goût ne sont-ils pas comme pouvait le dire Émile Zola « ces

actifs ouvriers qui sondent l'édifice sociale, en indique les poutres pourries, les crevasses intérieures, les pierres descellées, tous ces dégâts que l'homme lambda ne voit pas du dehors et qui pourtant peuvent entraîner la ruine du monument social entier » ?

L'Université est appelée à répondre à de nouveaux et grands défis en termes d'éducation, de recherche et de gouvernance face à la mutation rapide des sociétés, à l'évolution de l'état d'esprit de la jeunesse, aux nouveaux outils et technologies de communications. Caractéristiques des temps modernes, les réseaux sociaux doivent nécessairement faire l'objet d'une analyse critique de la part des universitaires et particulièrement des universitaires africains, car en Afrique, leur utilisation nous laisse parfois dubitatif quant au but de leur invention. Ce colloque vient donc à-propos pour faire un état des lieux des crises répétées qui secouent nos sociétés, qui ralentissent leur développement. Ce colloque a pour ambition de mettre en évidence les défis et trouver des solutions susceptibles de conduire les États africains sur la voie d'une gestion durable, dynamique et responsable des sociétés africaines. Il proposera, je l'espère pour ma part, une réflexion constructive sur de nouvelles perspectives heuristiques de qualités sociétales ; sur l'implication de nos Universités africaines dans la construction à court, moyen et long terme de nos Institutions régulatrices des réseaux sociaux et qui président à la destinée des sociétés.

Mesdames et Messieurs, la centralité thématique de ce colloque qui nous réunit, porte au total sur « **la place des réseaux sociaux dans l'évolution des sociétés africaines** ». Nous sommes tous, panélistes et partenaires extérieurs, appelés à trouver à partir de ce colloque des solutions pour sauver la situation inquiétante de la société africaine due à une mauvaise utilisation des réseaux sociaux. Poser un diagnostic sur la situation de réseaux sociaux en Afrique impose de pouvoir déceler le type de contribution qu'ils doivent apporter à nos sociétés, mais surtout de situer les responsabilités concernant leur utilisation. Un tel acte est d'une grande portée puisque l'Université, en tant que cadre d'élaboration et de partage des connaissances, est également le lieu de préparation de la société de demain. En envisageant la recherche de solutions sous l'angle de la transversalité ou du moins de l'interdisciplinarité, nous

pensons que cet acte est solidaire d'une vision globale caractérisée par l'implication mutuelle des œuvres que l'on peut qualifier de l'esprit d'avec celles de la société. Une telle globalité est déjà à l'œuvre dans le réinvestissement social des recherches et réflexions issues des Universités. De sorte que l'on arrive à la logique suivante : les débats dans les Universités ne peuvent se soustraire de la réalité sociale. Au contraire, les Universités doivent analyser les maux qui minent les sociétés actuelles et anticiper l'avenir. Je suis donc convaincu que nous aurons des résultats satisfaisants au regard de la qualité des différents contributeurs qui ont bien voulu apporter leurs idées pour cerner la situation des réseaux sociaux en Afrique.

Je voudrais très chaleureusement, en ma qualité de Directeur de Département de philosophie d'une part, en tant que coordonnateur général des activités de ce colloque d'autre part, exprimer ma gratitude à nos invités de marque ainsi qu'à toutes les personnes qui ont effectué le déplacement. Je voudrais aussi remercier, avec encore beaucoup d'enthousiasme et de chaleur, le Président du Comité d'Organisation (PCO) de ce rassemblement scientifique pour avoir œuvré généreusement et efficacement au bénéfice de cet événement, ô combien utile à nos Institutions, à toutes les Universités africaines ainsi qu'à nos décideurs socio-politiques africains. Nos remerciements vont aussi à tous nos partenaires, à tous nos collègues, nos maîtres, venus ici pour échanger sur un sujet aussi important.

Je vous remercie et souhaite, à tous, un très bon séjour scientifique.

RÉSEAUX SOCIAUX ET IDENTITÉ NUMÉRIQUE : QUELLE LIBERTÉ DANS L'ESPACE AFRICAIN ?

Agoussi Alphonse MOGUÉ

Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)

alphonseagoussi@gmail.com

Résumé :

Au nombre des principes fondamentaux des systèmes démocratiques, il faut compter la liberté de la presse qu'hébergent les libertés d'opinion et d'expression. C'est à l'intérieur de ce principe démocratique majeur que s'inscrit l'irruption des plateformes sociales dans la longue histoire des canaux de communications et des médias. Les canaux traditionnels de communication tels que la radio et la télévision, très souvent à la remorque de la classe politique dominante et des capitalistes, restreignent l'espace public au point d'occulter les libertés politiques des individus. Cette communication vise à montrer que le progrès démocratique, au moyen des réseaux sociaux, est loin d'être assuré. Ces réseaux, censés apporter un nouveau souffle à la dynamique démocratique, ont transformé cette dernière en un lieu de manifestation de haine et de violence qui sont au fondement des crises sociales. Toutefois, il s'impose l'idée d'une humanisation des réseaux sociaux au regard de leur usage tous azimuts à l'écart des réglementations de l'État. Cette humanisation aura sa quiddité dans l'éducation à la culture numérique pour éviter les dérives sociales et morales.

Mots clés : Crise sociale, Démocratie, Humanités numériques, Liberté d'expression, Réseaux sociaux.

Abstract:

One of the fundamental principles of democratic systems is freedom of the press, which is enshrined in freedom of opinion and expression. It is within this major democratic principle that the irruption of social platforms in the long history of communication channels and media is inscribed. Traditional channels of communication such as radio and television, very often in the wake of the dominant political class and capitalists, restrict public space to the point of obscuring the political freedoms of individuals. This communication aims to show that democratic progress, by means of social networks, is far from

assured. These networks, which are supposed to breathe new life into the democratic dynamic, have transformed it into a place where the hatred and violence that are at the root of social crises can be demonstrated. However, there is the idea of a humanization of social networks with regard to their all-out use away from state regulations. This humanization will have its quiddity in education in digital culture to avoid social and moral abuses.

Keywords : Social crisis, Democracy, Digital Humanities, Freedom of speech, Social media.

Introduction

Les technologies numériques sont indispensables à la révolution sociale. Elles sont une véritable culture qui impose de nombreuses mutations dans les dispositifs médiatiques associés au débat public dans l'espace civil. Considérés comme des médias, les réseaux sociaux font office de délibération ou d'agora libre. Ils présentent un style politico-médiatique qui s'accompagne de rêves d'une société meilleure. Si la liberté d'expression est promise et garantie à tous en démocratie, elle constitue un concept fondamental dans la conjonction média et démocratie. Car, la naissance de la liberté d'expression s'appuie sur la logique d'une souveraineté populaire, contrairement aux lois divines, et fonde l'État moderne. De ce point de vue, on pourra dire que la source de la légitimité de l'État réside dans la volonté populaire traduite par la discussion publique et le processus électoral. La discussion publique offre aux citoyens la connaissance de divers points de vue et un jugement éclairé sur des sujets d'intérêt public. Puisque dans cet échange d'idées la rationalité prévaut sur les statuts, les traditions et les hiérarchisations.

La transformation numérique a bouleversé tous nos repères sociaux et ethniques à travers une profusion inquiétante d'opinions sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, avec la révolution numérique, on peut dire, comme le clame Sertorius dans la tragédie de Pierre Corneille (1636), « Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis ». De fait, les réseaux sociaux deviennent le terrain d'exercice d'un raisonnement dans une sphère publique, pour parler comme J. Habermas, permettant l'expression de la société civile appelée opinion publique. Cet exercice d'un raisonnement public change l'attitude des citoyens au regard de l'information

et permet d'aiguiser leur curiosité. Malheureusement, on y trouve un foisonnement d'informations qui échappent au contrôle de l'autorité ou du régulateur. Ces informations grisailent l'idée de transparence lorsqu'on examine les différentes publications sur les plateformes sociales. Les réseaux sociaux présentent une vie publique qui s'apparente à un véritable pandémonium où cohabitent une certaine part de demi-vérités, de silences, de mensonges, de manipulation, d'usage de fausse identité et de tentatives de séduction. Les réseaux sociaux seraient devenus tout-puissants et leur emprise sur la société rendrait l'exercice de la démocratie impossible en enchâssant des défauts rédhibitoires.

Ce corpus vise à montrer que l'influence des réseaux sociaux, dans le sens du renforcement démocratique, est loin d'être assuré. Si la liberté d'expression, à travers les réseaux sociaux, n'est pas rassurante, il convient donc de s'interroger sur les formes de déviances que ces plateformes numériques occasionnent sur les dynamiques sociales en Afrique. Alors, quels sont les impacts sociopolitiques des réseaux sociaux dans la démocratie en Afrique ? Les réflexions à ce sujet s'articulent autour de deux grandes questions. La première est celle de l'élargissement de l'espace public : quelle fiabilité accordée à l'espace public avec les nouveaux modes de participation politique en ligne lorsqu'on sait que ces données sont falsifiables ? La seconde est relative aux effets délétères sur la vie démocratique et l'engagement des citoyens : l'usage des réseaux sociaux dans le jeu démocratique n'est-il pas une entrave à l'émancipation politique dans une Afrique où la démocratie peine à décoller ? À travers la méthode analytico-critique, il s'agira de montrer le caractère ambivalent des médias numériques dans le jeu démocratique en Afrique (1), puis d'exposer les risques qu'encourt la démocratie au regard des contenus excessifs à partir d'un voilement identitaire (2), et de poser le concept des humanités numériques comme levier d'un espoir retrouvé dans le jeu démocratique en Afrique (3).

1. Émancipation et manipulation à travers l'usage des technologies numériques en Afrique

La nouveauté a toujours suscité deux sentiments mitigés au sein de la société : l'enthousiasme et la méfiance. C'est le cas des nouvelles formes de participation politique qu'offrent les technologies de l'information et de la

communication. L'usage des technologies numériques implique une diversité de dispositifs aux commodités sans cesse fluctuantes et plus ou moins sophistiquées. L'Internet a modifié de nombreux aspects de notre vie quotidienne, et la politique n'a pas échappé à ces transformations. Cette nouvelle variante de la démocratie participative autrement appelée la « démocratie électronique » constitue un ensemble de dispositifs et de procédures mobilisant les technologies de l'information et de la communication visant à favoriser la participation des citoyens au contrôle, à la discussion ou à l'élaboration des décisions publiques. « La démocratie électronique » est un concept développé par Stefano RODOTÀ et qui désigne une réflexion sur l'avenir de la démocratie alors que les technologies de l'information et de la communication redessinent les lieux où se joue la politique, abattent les frontières, nient les contraintes mêmes de l'espace et du temps.

Les technologies numériques, en infestant le monde politique, ont finalement réussi à produire un citoyen nouveau : le « citoyen électronique ». La nouvelle dynamique du numérique en politique encourage des formes de citoyenneté très actives qui font évoluer la manière de nous informer, de nous exprimer, de débattre et d'interagir avec nos gouvernants. Grâce aux réseaux sociaux, un citoyen lambda peut se permettre de s'adresser directement à une autorité politique en rompant avec les barrières protocolaires d'usage. En outre, il est à observer que la révolution des plateformes numériques, les réseaux sociaux plus particulièrement, a considérablement intensifié la vitesse de propagation de l'information. Alors qu'il « il a fallu quasiment quatre ans au KGB pour diffuser globalement la rumeur selon laquelle le virus du sida était une création du Pentagone (la fausse nouvelle est plantée dans un journal indien en 1983 mais n'atteint la presse soviétique qu'en 1985 puis les médias occidentaux en 1987) » (J.-B. J. Vilmer et al., 2018, p. 41). Les réseaux sociaux ont cette capacité de réduire ce temps à quelques minutes ou quelques heures comme on peut le constater avec l'affaire « Macron Leaks » le 5 Mai 2017.

L'influence des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft) et whatsapp, pour ne citer que ceux-là, en Afrique plonge dans une sorte de visibilité et de contre-pouvoir vis-à-vis de l'exécutif. Les actions en ligne sont

devenues monnaie courante dans la mesure où elles offrent des possibilités d'interpellation sans commune mesure grâce aux effets des pétitions. Pour C. Chatelanat, la pétition est initiée pour faire régner la volonté du peuple au sein d'une société démocratique. À ce propos, il écrit : « La e-pétition est un outil de démocratie électronique qui s'ouvre à un public plus large. Comme celles sur papier, les pétitions électroniques visent à rassembler de nombreux citoyens autour d'une position sur un enjeu public, dans le but de peser sur les choix des gouvernants en la matière » (C. Chatelanat, 2011, p. 29). Par l'action conjuguée de l'Internet et des réseaux sociaux, tout le monde a le loisir de s'exprimer et de lancer un mouvement sur n'importe quel sujet en conformité avec les restrictions étatiques.

Ce vent d'activisme numérique en démocratie a des résultats très satisfaisants en Afrique. C'est le cas au Nigeria où la pétition mise en ligne sur la plateforme « Change.org » pour réclamer la libération des lycéennes enlevées par Boko Haram ne faiblit pas et atteint le million de signataires en moins d'un mois. Au nombre des pétitions à grand succès, nous citerons la pétition contre l'éviction de la communauté Masaï de Tanzanie et la pétition appelant à la justice après le viol de l'adolescente kényane de 16 ans, avec 1.700.000 signatures chacune en 2013. Les réseaux sociaux ouvrent une alternative de libre expression aux citoyens marginalisés et aux producteurs de médias. De plus, l'analyse des réseaux sociaux révèle des indices exceptionnels en termes de statistique dans la mesure où elle permet de détecter des mouvements artificiels (nombre d'abonnés, impressions, taux d'engagement, etc.) et coordonnés, de déterminer le nombre de personnes atteintes, y compris en filtrant les comptes automatisés (bots). À en croire J.-B. J. Vilmer et al (2018, p. 24), « le nombre de personnes atteintes ne dit pas exactement si elles sont ou ont été convaincues et si la fausse information reçue va les faire passer à l'acte (donner ses coordonnées ou de l'argent, manifester, etc.) ». Ce qui revient à dire que les données que fournissent les réseaux sociaux ne reflètent toujours pas la réalité des faits.

Les réseaux sociaux représentent des instruments influençant directement les raisons prises par le pouvoir et en constituent des foyers de haines et de

violences nées des manipulations à la fois civiques et politiques. Les exemples sur la révolution tunisienne en 2011 et, plus récemment, le cas de Durban à l'Est de l'Afrique du Sud où des appels à manifestation violentes et xénophobes ont eu lieu via les réseaux sociaux en septembre 2019. Ces événements démontrent que les réseaux sociaux sont des canaux importants de diffusions d'informations et de mobilisation. La montée en puissance des nouvelles technologies d'information et de la communication amène à s'interroger avec C. Mabi (2021) en ces mots : « quel numérique pour la démocratie ? ». Cette interrogation est un aveu sur la fragile collaboration entre la démocratie et les réseaux sociaux en Afrique. Au-delà du renforcement des liens sociaux envers les plus vulnérables grâce à une assistance médicale en ligne ou lors de la pandémie Covid-19, la démocratie numérique suscite des formes plus inquiétantes. C'est à juste titre que C. Mabi (2021) pense que les réalités du numérique sont très variées et accompagnent des dynamiques hétérogènes, voire contradictoires, et à tout le moins ambivalentes.

Ces dynamiques plurielles que suscite la participation politique en ligne « ont tendance à équiper des visions démocratiques plus inquiétantes : démocratie d'opinion, peu transparente et instrumentalisée, avec des débats de plus en plus polarisés comme ceux que l'on peut trouver sur les réseaux sociaux où prolifèrent les fausses nouvelles » C. Mabi (2021, p. 90). Il y a de quoi à prendre du recul sur les effets notoires qu'impose la révolution du numérique dans l'arène démocratique. Lesquels effets font preuves de déviations d'usages qui peuvent entraîner, selon L. Boily et M. A. Chartrand (2016, p. 29), sur « les phénomènes de désinformation, d'anonymat sur les sources utilisées et de propagande ainsi que ceux de manipulation de données, d'images et d'idées que les procédés techniques viennent faciliter ». L'étrangéité de ces plateformes numériques est un souci crucial pour tous les pays africains. Cela dénote un manque de maîtrise de ces instruments qui ne peuvent qu'en toute liberté pulluler l'atmosphère politique en Afrique. Dans un contexte où les plateformes numériques sont des produits importés avec des algorithmes susceptibles de manipulations, on pourrait dire qu'il y a un déguisement hégémonique occidental qui s'exprime au cœur de ces outils de communication. Face à cette impuissance des africains dont les bases de données sont stockées en Occident,

le risque de manipulations de données personnelles devient encore très grand de la part des propriétaires des réseaux sociaux. L'ouverture vers un monde très peu contrôlé ou la manipulation est fréquente laisse présager un monde asocial et fragile. Cette fragilité est bien justement la source de crises sociales dans une Afrique où le processus de démocratisation s'est fait ennemi des réalités socio-économiques (A. A. Mogué, 2017). L'usage de fausses identités, la publication de *fake news*, et la manipulation des images des citoyens ou des personnalités politiques ou administratives sont autant de perversités qui viennent grimer les libertés fondamentales en Afrique. La société de l'information se présente comme une illusion d'harmonie sociale.

2. Internet et réseaux sociaux : quelle forme de libéralisme informationnel ?

« La liberté politique se révèle indispensable à l'épanouissement de l'individu tout en présentant des impedimenta à son bonheur qui, en dehors de lui, peut émaner de la société ou du groupe auquel il est membre » (A. A. Mogué, 2017, p. 208).

Partant du fait que la démocratie a pour ressort vital la liberté d'expression, l'on est en droit de dire que c'est la souveraineté populaire, par opposition aux lois divines, qui fonde l'État moderne. Et cette souveraineté populaire se manifeste à travers le droit à l'expression et de participation des citoyens au débat public. Ce droit à la liberté d'expression est inaliénable à tout citoyen et universel. On peut trouver les fondements de cette universalité dans les articles 10 et 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789) :

Article 10 : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions [...] ».

Article 11 : « La libre communication de ses pensées et de ses opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi ».

Les médias de communication, les réseaux sociaux en particulier, ont un lien étroit dans les fondements actuels de la démocratie. De fait, la liberté constitue pour chacun d'entre nous une expérience, ou tout au moins une représentation aussi familière qu'indiscutable. Être libre, cela signifie tout d'abord ne pas être empêché de faire ce que l'on veut ou dire sans crainte ce

que l'on pense. Elle peut être considérée comme l'absence de toute contrainte étrangère. C'est l'image que nous donne l'impact des réseaux sociaux dans le jeu des démocraties modernes. De façon consciente ou inconsciente, tout se publie et se partage sans se soucier des conséquences que cela pourrait susciter dans la société.

Ces réseaux sociaux présentent un caractère d'innovation majeure pour la démocratie au sens où la liberté qui sous-tend la participation politique en ligne est encadrée par la neutralité du réseau pour garantir l'égalité de traitement des données. Cette forme communicationnelle transcende toutes les frontières politiques et atteint un large public. Selon F. Balle (1980, p. 88) : « le Siècle des Lumières change l'attitude des citoyens vis-à-vis de l'information publique en même temps que s'aiguise leur curiosité pour les affaires publiques ». Avec les réseaux sociaux, tout se passe comme si un individu serait membre de plusieurs communautés dans lesquelles il peut donner son opinion de façon directe ou indirecte sur divers points de vue d'intérêt public ou privé. Il y a une forme de libéralisme qui se déguise progressivement en libertarisme quant à nos façons d'utiliser les plateformes sociales numériques. Les réseaux sociaux sont bien devenus un espace de vulnérabilité pour la jeunesse africaine qui devient très accrocs aux réseaux sociaux.

Si la question de vulnérabilité des individus n'est pas nouveau dans nos sociétés, force est d'affirmer que les réseaux sociaux les ont encore amplifié par l'importance de l'audience qu'ils leur accordent (G. Macilotti, 2019). Pourtant, l'exercice du pouvoir qui suppose la mise en place du contrôle social destiné à prévenir la violence ou les mécontentements est en souffrance dans nos États africains. Ces formes de victimisation sont abordées sous l'angle du cyberharcèlement qui fait l'objet de plusieurs travaux au niveau académique et institutionnel. « Cyberagression », « cyberintimidation », « cyberhumiliation », « *flaming* » sont autant de termes employés par les chercheurs et les médias (Grigg, 2010 ; Watts *et al.*, 2017 ; Dilmaç, 2017). En ce sens, le cyberharcèlement désigne toute forme d'agression *via* le cyberspace. Pour en dire plus, G. Macilotti (2019, p. 302), en citant Smith *et al.* (2008), fait du cyberharcèlement « un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou

un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule ». En dehors du cyberharcèlement, cet auteur utilise le concept du cyberviolence pour faire référence aux violences en ligne qui n'ont pas un caractère répétitif et ne s'inscrivant pas forcément dans la durée.

Les réseaux sociaux sont les canaux par lesquels les auteurs du cyberharcèlement et du cyberviolence parviennent à s'adresser à leurs victimes potentielles en utilisant de fausses identités numériques (avatars), rendant ainsi difficile l'autoprotection de ces dernières. Cette forme d'agressivité et d'arnaques est légion en Afrique, et principalement chez les jeunes qui les embrassent comme un métier à part entière. Les cyberviolences se présentent sous plusieurs formes à savoir : diffusion de messages textes, d'images, de photographies commentées, le tout agrémenté de son. Elles peuvent être l'expression de moqueries, menaces, insultes, agressions à caractère sexuel, ostracisme, rumeurs, diffusion d'images humiliantes, lynchage, dissémination de documents privés sans l'autorisation de la personne impliquée ou encore consister en une usurpation d'identité ou un usage frauduleux d'un mot de passe (Blaya, 2018, p. 424). Selon Price et Dalgliesh (2010), cités par Blaya (2018) le sentiment d'anonymat qu'offrent internet et les autres outils électroniques de communication est l'un des facilitateurs clés du cyberharcèlement.

Le libéralisme informationnel sur les réseaux sociaux contraste avec l'idée de libertés qu'offrent les démocraties en Afrique. Cette liberté d'expression en ligne remet en question la réputation de sa victime, la plongeant dans un mal-être profond. Certes, l'usurpation d'identité n'est pas un phénomène nouveau en Afrique comme partout au monde ; mais, le plateau d'exposition de l'humiliation de la victime devient de plus en plus important avec les réseaux sociaux. C'est avec stupéfaction que nous pouvons trouver en ligne les photographies ou des vidéos détournées de leur contexte mettant en scène l'intimité (quelques fois montées de toutes pièces), les applications au nom de la victime pointant du doigt un comportement jugé indécent, les menaces, les agressions verbales et violences psychologiques visant à discréditer la personne

représentée. Le caractère ambivalent des réseaux sociaux est mis en exergue dans un sentiment relativement nuancé.

Quoique les réseaux sociaux contribuent à la mise en relation de l'individu avec l'altérité, ils sont aussi des plateformes de « mise à mort » de la réputation. Au regard des formes de déviations sur les réseaux sociaux, il convient à chaque citoyen de pratiquer la vigilance et la prudence. Dans cette forme de transformation numérique, on observe des périodes de stabilité suivies par des perturbations et des changements rapides dont ressortent des gagnants et des perdants (T. M. Siebel, 2022, p. 27). Pour ceux qui y perdent, on ne peut nier l'importance des conséquences négatives du cyberviolence qui sont vérifiables du point de vue psychologique, social et scolaire. Ces manigances notoires sur les réseaux sociaux peuvent ouvrir des fenêtres sur l'organisation de crimes, du banditisme, du djihad ou du terrorisme. Il convient donc de recourir à une éducation numérique à même de permettre la réappropriation de la culture des techno-sciences mise en évidence par les réseaux sociaux.

3. Réseaux sociaux et démocratie numérique : quelle culture face au regain de caporalisme numérique

Dans son ouvrage intitulée *Les humanités numériques*, D. Vinck (2016) affirme que le numérique nous plonge dans une nouvelle civilisation. Contre tout soupçon, il considère le numérique comme une civilisation numérique en opposition à toute idée de révolution numérique. Pour comprendre la préférence qu'il fait de la civilisation numérique au détriment de la révolution numérique, il écrit :

Lorsqu'émerge une nouvelle technologie, les médias s'emballent en parlant de révolution technologique c'est-à-dire une transformation de l'ensemble de la société, son économie et son fonctionnement social et politique comme ce fut le cas avec la machine à vapeur, le développement avec les mines de charbon et de l'industrie et du surgissement d'une nouvelle classe sociale (les prolétaires) (...). Généralement, l'intérêt d'une nouvelle technologie tient aux transformations déjà à l'œuvre dans la société avant son invention, tandis que la capacité de la technologie innovante à transformer le monde dépend de l'invention de nouvelles pratiques, compétences et métiers, formes d'organisation du travail, de démocratie, de commerce, de sociabilité, etc. (D. Vinck, 2016, p. 17).

Parler de civilisation numérique présume que cette culture n'est pas l'exclusivité d'un groupe social distinct mais qu'elle prend en compte l'état

technique, intellectuel, politique et moral de toute une société. Cependant, faire des réseaux sociaux un nouvel espace de partage et de libre circulation des idées et des informations produites par ces innombrables utilisateurs est une utopie. Les formes de déviance constatées sur ces plateformes numériques sont des éléments probants à la nécessité de l'éducation à la culture et à la citoyenneté numérique. Cette culture est un enjeu majeur pour permettre à chacun d'exercer une citoyenneté éclairée dans un monde foncièrement dominé par le numérique. Partant du principe que tout part de l'homme comme le stipule la célèbre formule du sophiste Protagoras, « l'homme est la mesure de toute chose ». C'est bien en sa direction que nous chercherons d'éventuelles solutions et par la suite porter un regard sur le rôle décisif que doit jouer le politique. Pour atteindre ce résultat, il faut humaniser le numérique comme le pense D. Vinck (2016). Pour lui, on parle des « humanités numériques » lorsque des sciences et technologies informatiques sont à la croisée de chemin avec des sciences humaines et sociales. On pourrait parler des « Humanités digitales » dans les pays Anglo-saxons. Par ricochet, il appelle humaniste numérique la personne qui conçoit, fabrique, théorise et/ou évalue les outils numériques et les mutations associées à leurs usages.

Nos activités quotidiennes ne peuvent se soustraire des humanités numériques. Elles nous accompagnent dans la mesure où elles « traitent nos patrimoines et nos identités au point de se retrouver à certains drames récents comme le massacre de populations au nom d'arguments religieux façonnés et diffusés par les technologies numériques » (D. Vinck, 2016, p. 13). C'est pourquoi, il faut faire du numérique un espace d'émancipation et d'inclusion. Ce qui permettra à chaque individu d'exercer sa citoyenneté dans une société inclusive. Cela part d'une prise de conscience de l'impact du numérique sur l'environnement, le développement de la connaissance et en appelle à des pratiques écocitoyennes et d'usages responsables et sobres. En outre, l'éducation à la culture du numérique participera à l'augmentation du pouvoir d'agir et de la confiance en soi des individus en permettant justement l'engagement, la créativité et la réflexion critique sur le traitement des informations sur les réseaux sociaux. À travers les humanités numériques, c'est « la formation humaine des membres de nos sociétés et l'évolution de l'offre éducative » (D. Vinck, 2016, 13). La culture

des communs numériques pourra favoriser la cocréation et le partage des ressources pérennes et accessibles que les individus, interconnectés via les réseaux sociaux, pourront librement utiliser et modifier.

Contrairement à l'usage désinvolte des réseaux sociaux, l'éducation à la culture du numérique vise à faire des réseaux sociaux un espace de droit. Elle invite les décideurs (pouvoir, les organes régulateurs, etc.) à renforcer l'application du droit dans le monde numérique. Réguler les droits de chaque individu sur les réseaux sociaux revient à les connaître, les respecter, les protéger et favoriser leurs mises en œuvre. Car, chaque individu a droit au respect de sa vie privée et à la protection de ses données personnelles. Cette mesure sur la protection des droits des individus dans l'espace numérique se précise chez D. Vinck (2016) avec l'idée que les humanités numériques nourrissent aussi des revendications d'autonomie et de justice. Autrement dit, faire des réseaux sociaux un espace de droit revient à informer et à sensibiliser les individus sur leurs droits et devoirs de manière adaptée à leur âge vu qu'ils ont tous droit au respect de la vie privée et à la protection des données personnelles.

En revanche, la culture numérique, dans son déploiement doit pouvoir aider l'individu à comprendre que toute forme d'expression discriminatoire constitutive d'harcèlement ou d'incitation à la haine est un délit qui doit être signalé pour le respect d'autrui. Conformément à l'article 9 de la Déclaration Africaine des Droits et Libertés d'Internet (2014), il est écrit :

Toute personne a le droit de jouir de la sécurité, stabilité et résilience de l'Internet. En tant que ressource publique globale universelle, l'Internet devrait être un réseau sécurisé, stable, résilient et fiable. Les différentes parties prenantes devraient continuer à coopérer en vue d'assurer l'effectivité de la lutte contre les risques et les menaces pesant sur la sécurité et la stabilité de l'Internet. La surveillance illégale, le contrôle et l'interception des communications en ligne des utilisateurs par des acteurs étatiques ou non étatiques, portent fondamentalement préjudice à la sécurité et à la fiabilité de l'Internet.

Ce qui sous-entend que les libertés d'expression de tous les utilisateurs des réseaux sociaux doit être garanties dans le cadre fixée par la loi et les règles élémentaires de communication. Cette mesure doit se compléter avec l'article 2 qui garantit l'égal accès au numérique et à ses usages à tous. De ce point de vue, un travail doit être mené à l'intérieur des États africain par des acteurs à

l'effet de faire comprendre les subtilités de la Déclaration et les mener à prendre des textes spécifiques.

Aussi, faudrait-il qu'aboutisse l'éducation à la civilisation numérique, dans la dynamique des sociétés africaines, à la vigilance des utilisateurs, de leurs âges et respectueux de leurs rythmes de vie et leurs santés. Cette vigilance doit conduire chaque individu à la lutte contre les manipulations de l'information et à la pratique de la vérification de l'information et à son analyse critique, notamment dans la détection des fausses informations, de leur diffusion et de leur impact sur la vie personnelle et dans une proportion plus grande sur la société. De même, la compréhension et l'application des principes fondamentaux de la sécurité numérique collective et individuelle, en l'occurrence celle des systèmes d'information, devient pour l'individu un moyen de préservation d'identité et de la réputation numérique pour les utilisateurs.

Au nombre des objectifs des humanités numériques, nous retenons qu'ils sont un processus de dématérialisation du patrimoine culturel qui marque le passage du support physique des objets de civilisation (livres, musiques, images etc.) à une phase de numérisation. En plus de la phase de numérisation, les humanités numériques visent la quantification des sciences humaines de sorte à saisir les phénomènes culturels et sociaux en les transformant en série de données numériques. En outre, ils projettent la coopération interdisciplinaire entre sciences humaines, sciences sociales et informatique et l'invention de méthodologies hybrides. Ces différentes phases des humanités numériques qui intègrent le social sont pour D. Vinck (2016, pp. 25 ; 39 et 63) la preuve de l'indispensabilité des technologies, créant ainsi une nouvelle écologie sociotechnique et un humanisme numérique.

Conclusion

Au terme de ce parcours réflexif, il convient de retenir que le basculement démocratique auquel nous assisterons à travers l'usage des réseaux sociaux comme monde de participation au débat public se loge dans un autoritarisme dont les seuls et nouveaux maîtres restent les géants du numérique. Désormais, à travers Internet, Smartphones et objets connectés, la prise de contrôle de notre

existence s'opère au profit d'une nouvelle oligarchie mondiale. Quoique les réseaux sociaux facilitent la communication et brisent toutes formes de barrières entre les individus, ils constituent des nids de fabrique identitaire à la solde des utilisateurs véreux et manipulateurs. Ainsi, pour avoir fait des réseaux sociaux, des réseaux de plus en plus asociaux, les politiques sont parvenus à retourner la liberté d'expression contre la démocratie elle-même. Ces réseaux, censés apporter un nouveau souffle à la dynamique démocratique, ont transformé cette dernière en un lieu de manifestation de la haine et de la violence qui sont au fondement des crises sociales. Il faut donc humaniser les réseaux sociaux à travers une éducation culturelle de leur usage en politique. Ce qui pourrait contribuer à la réduction considérable de l'influence toxique des réseaux sociaux.

Références bibliographiques

BALLE Francis, 1980, *Médias et Société*, Paris, Éditions Montchrestien.

BLAYA Catherine, 2018, « Le cyberharcèlement chez les jeunes », in *Enfance*, N°3, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, p. 421-439, [En ligne], URL : <https://www.cairn.info/revue-enfance-2018-3-page-421.htm>.

BOILY Lise, CHARTRAND Marcel A., 2016, *Conjuguer avec les médias. Les défis inédits du relationniste*, Laval, Presses de l'Université Laval.

CHATELANAT Cédric, 2011, *La démocratie électronique : un catalyseur de participation et de légitimité pour l'Union européenne ?*, Mémoire de Master en études européennes, vol. 72, Genève, Collection Euryopa, pp. 1-62, [En ligne], URL : <https://www.files.ethz.ch/isn/132923/chatelanat.pdf>.

Déclaration Africaine des Droits et Libertés d'Internet (2014).

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789).

MABI Clément, 2021, « Quel(s) numérique(s) pour la démocratie ? », in *Cahiers de l'action*, N°57, p. 89-100, <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2021-1-page-89.htm>.

MACIOTTI Giorgia, 2019, « Violence et humiliation à l'ère numérique : une étude en milieu scolaire », in *Déviance et Société* (Vol. 43), Éditions Médecine et Hygiène, p. 299-328, <https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2019-3-page-299.htm>.

MOGUÉ Agoussi Alphonse, 2017, « La volte-face de la démocratie : entre enthousiasme et désenchantement des pays du tiers-monde », in *Revue Échange*, volume 1, N°008, pp. 203-215.

SIEBEL Thomas M., 2022, *La transformation numérique*, Paris, Fayard.

VILMER Jeangène Jean-Baptiste et al, 2018, « Les Manipulations de l'information : un défi pour nos démocraties », in Rapport du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) du ministère des Armées, Paris.

VINCK Dominique, 2016, *Humanités numériques*, Paris, Éditions Le Cavalier Bleu.